



Attribution d'un chèque

Par **Loulou 39**, le **26/01/2015 à 11:53**

bonjour,

mon ex compagne et moi sommes inscrits au FICP depuis 2012. nous possédons une carte bancaire (sans autorisation de découvert) et un chèque. Or lorsqu'elle en a demandé le renouvellement, il a été refusé, alors que le mien a été accordé. Nous sommes les deux dans la même banque.

Par **aguesseau**, le **26/01/2015 à 14:16**

bjr,
bénéficier d'un chèque n'est pas un droit, c'est la banque décide en fonction de la situation de chacun de ses clients.
je suppose que vous n'êtes pas exactement dans la même situation que votre concubine.
cdt

Par **aguesseau**, le **26/01/2015 à 15:35**

bjr,
bénéficier d'un chèque n'est pas un droit, c'est la banque décide en fonction de la situation de chacun de ses clients.
je suppose que vous n'êtes pas exactement dans la même situation que votre concubine.
cdt